

**Arrêté n° 2024-PREF/DCPPAT/BUPPE/ 142 du 26 mars 2024
instituant des secteurs d'information sur les sols (SIS)
sur la commune de WISSOUS**

LA PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

VU le code de l'environnement, notamment les articles L. 125-6 et L. 125-7, R. 125-41 à R. 125-48,

VU le code de l'urbanisme, notamment les articles R. 151-53 et R. 153-18,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU le décret du 7 février 2024 portant nomination de Mme Frédérique CAMILLERI en qualité de Préfète de l'Essonne,

VU le décret du 6 décembre 2022 portant nomination de M. Olivier DELCAYROU, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de sous-préfet hors classe, Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF-DCPPAT-BCA-075 du 4 mars 2024 portant délégation de signature à M. Olivier DELCAYROU, Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement chef-lieu,

VU le courrier du 23 avril 2019 transmettant au maire de WISSOUS pour avis, le projet de création de SIS,

VU l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols effectuée par courrier du 16 novembre 2020,

VU la consultation du public entre le 16 novembre 2020 et le 15 janvier 2021,

VU le rapport de l'inspection des installations classées du 12 janvier 2024 proposant la création de SIS sur la commune de WISSOUS,

VU l'avis favorable du Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques de l'Essonne émis lors de sa séance du 25 janvier 2024,

CONSIDÉRANT que les activités exercées par diverses sociétés sur le territoire de la commune sont à l'origine de pollution des sols et/ou des eaux souterraines,

CONSIDÉRANT qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols,

SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 – CRÉATION

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'environnement, les Secteurs d'Information des Sols suivants sont créés sur la commune de WISSOUS :

- SIS n°91SIS07974 relatif au site DEB ARMA
- SIS n°91SIS07983 relatif au site société Béton de Paris

Les fiches descriptives et les cartes graphiques sur les sols sont annexées au présent arrêté.

ARTICLE 2 – INFORMATION

Les secteurs d'Information des Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site <http://www.georisques.gouv.fr>

Les secteurs d'information sur les sols définis par le présent arrêté sont annexés au Plan Local d'Urbanisme de la commune de WISSOUS.

ARTICLE 3 – NOTIFICATION ET PUBLICITÉ

Le présent arrêté sera notifié au maire de WISSOUS et transmis pour information au Président de la Communauté d'Agglomération Communauté Paris Saclay.

Il sera affiché pendant un mois en mairie et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Essonne.

ARTICLE 4 – DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

La présente décision peut être déférée à la juridiction administrative compétente, le Tribunal administratif de Versailles, par voie postale (56 avenue de Saint-Cloud, 78011 Versailles) ou par voie électronique (<https://www.telerecours.fr>), dans les deux mois à compter de sa notification ou de son affichage.

ARTICLE 5 – EXÉCUTION

Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Essonne, le Maire de WISSOUS, la Directrice Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Ile de France et la Directrice Départementale des Territoires de l'Essonne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Une copie est transmise pour information à Monsieur le Sous-Préfet de PALAISEAU.

Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Olivier DELCAYROU

Site

Nom usuel : La société Béton de Paris

Adresse : - AU NORD DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE LA GARE

Commune principale : WISSOUS (91689)

Activité :

Code - Libellé NAF : Non renseignée

Date de début : Non renseignée

Date de fin : Non renseignée

Classification SIS

Code métier : SSP00054280101

Description : Ce site a accueilli les activités de stockage de ciment et de fabrication de béton exploitées par la société Béton de Paris, LAFARGE CIMENT et LAFARGE BÉTON, de 1973 à 2009. Dans le cadre de la cessation d'activité et de la restitution des terrains à la SNCF, un diagnostic a été réalisé en août 2009 et celui-ci a mis en évidence une pollution en HCT (hydrocarbures totaux) et HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) dans les sols. Des travaux d'excavation des terres polluées ont été engagés en janvier 2010 ; néanmoins, une pollution résiduelle en HCT persiste dans les sols en raison de limites techniques. Ce site est actuellement en friche.

Observations: Étude historique et documentaire, A54930, juillet 2009;
Diagnostic de pollution du milieu souterrain, A55354_A, août 2009;
Dossier de cessation d'activité, A55637, septembre 2009;
Mission de Contrôle des travaux de dépollution des sols et Analyse des Risques Résiduelle, A57266, 2010

Documents Classification SIS



Plateforme de gestion des données relatives aux risques de pollution des sols

Instruction (Actions de l'administration)

Date de début : Non renseignée

Date de fin : Non renseignée

Origine : Information par un tiers

Date présumée de la pollution : Non renseignée

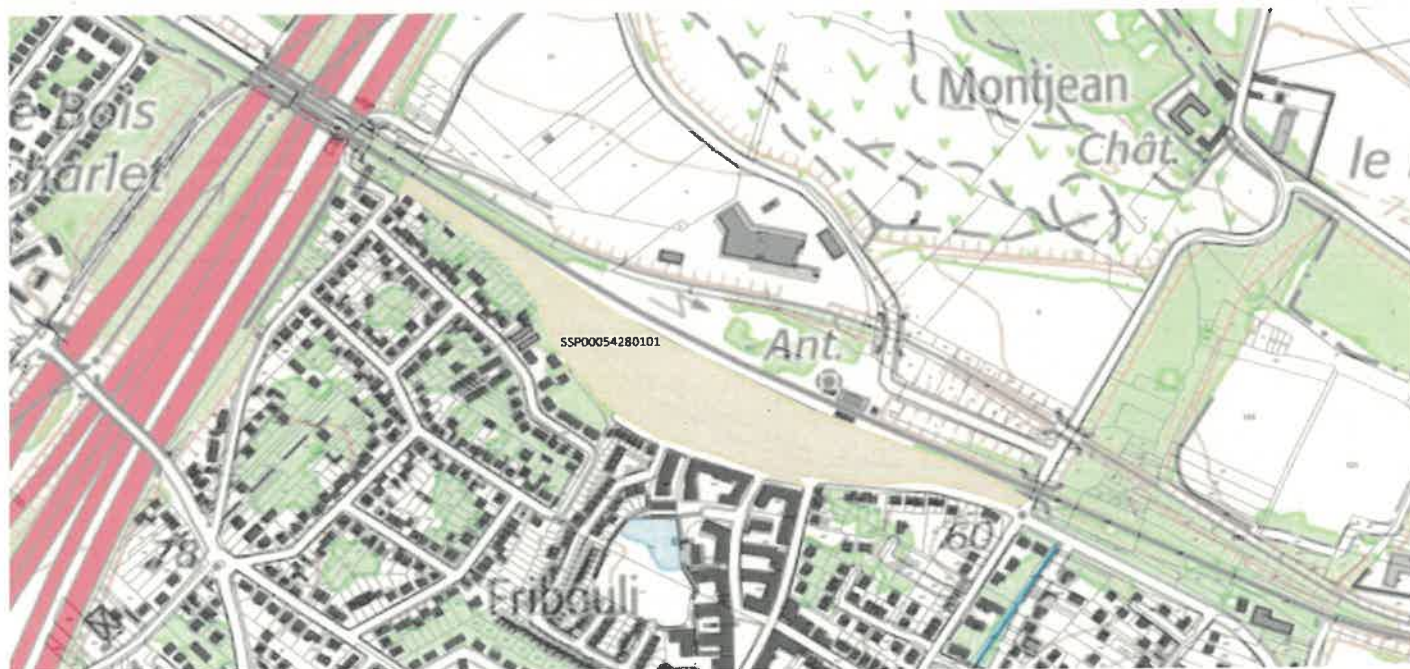
Description : Ce site a accueilli les activités de stockage de ciment et de fabrication de béton exploitées par la société Béton de Paris, LAFARGE CIMENT et LAFARGE BÉTON, de 1973 à 2009. Dans le cadre de la cessation d'activité et de la restitution des terrains à la SNCF, un diagnostic a été réalisé en août 2009 et celui-ci a mis en évidence une pollution en HCT (hydrocarbures totaux) et HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) dans les sols. Des travaux d'excavation des terres polluées ont été engagés en janvier 2010 ; néanmoins, une pollution résiduelle en HCT persiste dans les sols en raison de limites techniques. Ce site est actuellement en friche.

Observations: Étude historique et documentaire, A54930, juillet 2009;
Diagnostic de pollution du milieu souterrain, A55354_A, août 2009;
Dossier de cessation d'activité, A55637, septembre 2009;
Mission de Contrôle des travaux de dépollution des sols et Analyse des Risques Résiduelle, A57266, 2010

Plan cartographique

Numéro des parcelles : 7

Coordonnées du centroïde : Long. :2.329, Lat. :48.741



 **InfoSols**

Plateforme de gestion des données relatives aux risques de pollution des sols

Site

Nom usuel : DEB ARMA
Adresse : 25 - AVE AMPÈRE
Commune principale : WISSOUS (91689)

Activité :

Code - Libellé NAF : Non renseignée
Date de début : Non renseignée
Date de fin : Non renseignée

Classification SIS

Code métier : SSP00054190101

Description :

Le site a accueilli de 1976 à 2010 les activités de fabrication et conditionnement de savons et produits hygiéniques exploitées par la société DEB ARMA. Dans le cadre de la cessation d'activité, les investigations ont mis en évidence une pollution en hydrocarbures dans les sols, au droit de 2 anciennes cuves de solvants. Des excavations de terres polluées se sont déroulées en octobre 2010 ; néanmoins, une pollution résiduelle significative en hydrocarbures volatils a été identifiée dans les sols. Le diagnostic complémentaire daté de février 2011 a été réalisé dans le cadre d'acquisition du site par la société MAXIMO, et celui-ci a confirmé la pollution résiduelle en HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques), BTEX (Benzène, Toluène, Éthylbenzène et Xylènes), et hydrocarbures volatils dans le gaz du sol. L'analyse des risques résiduels a conclu à la compatibilité de l'état du site avec l'usage de parking extérieur.

Observations: Etat de lieux avant travaux de dépollution, DA0689/JC245-1R, septembre 2010;
Travaux de démantèlement de deux cuves enterrées- excavation et élimination des sols pollués sous-jacents, DA0689/MP288-2R, octobre 2010;
Analyse de risques résiduels après travaux de dépollution, A60022, novembre 2011;
Diagnostic complémentaire pour l'évaluation des filières de gestion des déblais et analyse des risques résiduels, A61426, février 2011

Documents Classification SIS



Plateforme de gestion des données relatives aux risques de pollution des sols

Instruction (Actions de l'administration)

Date de début : Non renseignée

Date de fin : Non renseignée

Origine : Information par un tiers

Date présumée de la pollution : Non renseignée

Description : Le site a accueilli de 1976 à 2010 les activités de fabrication et conditionnement de savons et produits hygiéniques exploitées par la société DEB ARMA. Dans le cadre de la cessation d'activité, les investigations ont mis en évidence une pollution en hydrocarbures dans les sols, au droit de 2 anciennes cuves de solvants. Des excavations de terres polluées se sont déroulées en octobre 2010 ; néanmoins, une pollution résiduelle significative en hydrocarbures volatils a été identifiée dans les sols. Le diagnostic complémentaire daté de février 2011 a été réalisé dans le cadre d'acquisition du site par la société MAXIMO, et celui-ci a confirmé la pollution résiduelle en HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques), BTEX (Benzène, Toluène, Éthylbenzène et Xylènes), et hydrocarbures volatils dans le gaz du sol. L'analyse des risques résiduels a conclu à la compatibilité de l'état du site avec l'usage de parking extérieur.

Observations: Etat de lieux avant travaux de dépollution, DA0689/JC245-1R, septembre 2010;
Travaux de démantèlement de deux cuves enterrées- excavation et élimination des sols polluées sous-jacents, DA0689/MP288-2R, octobre 2010;
Analyse de risques résiduels après travaux de dépollution, A60022, novembre 2011;
Diagnostic complémentaire pour l'évaluation des filières de gestion des déblais et analyse des risques résiduels, A61426, février 2011

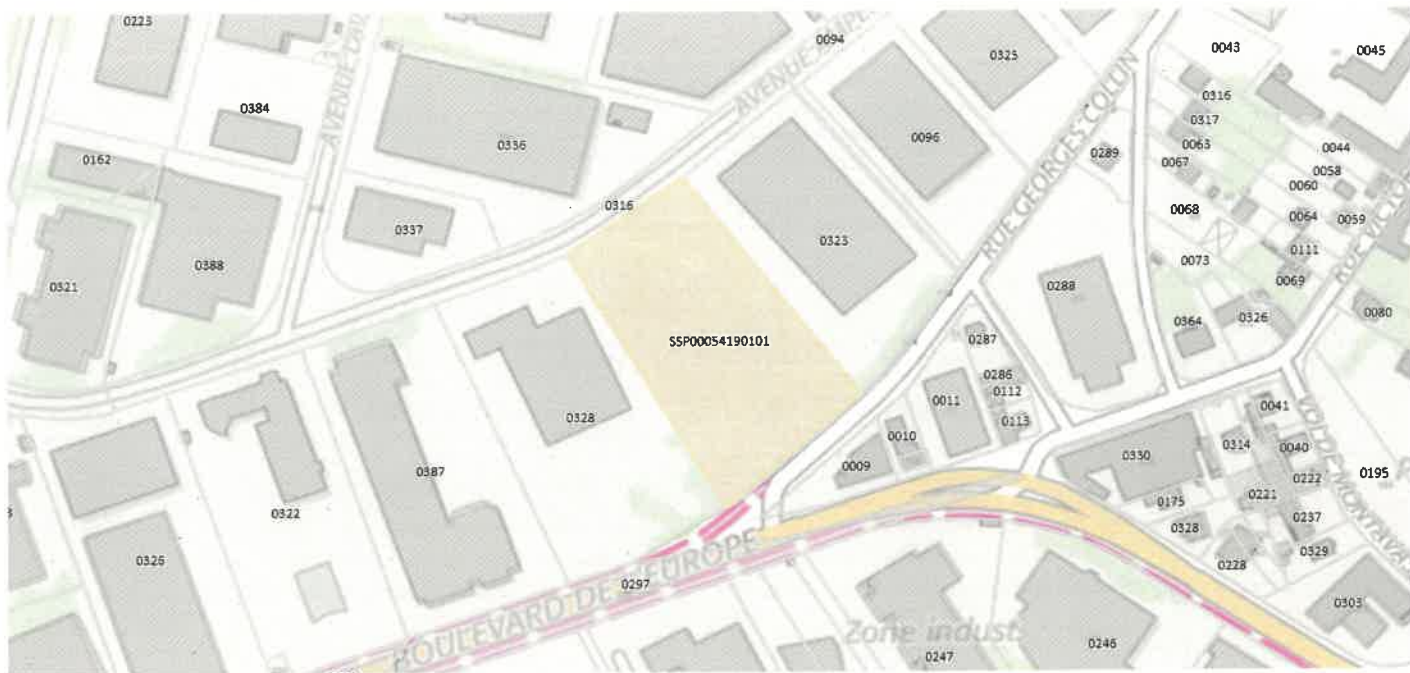


Plateforme de gestion des données relatives aux risques de pollution des sols

Plan cartographique

Numéro des parcelles : 319

Coordonnées du centre de gravité : Long. :2.321, Lat. :48.728



InfoSols

Plateforme de gestion des données relatives aux risques de pollution des sols

